

Le CIPDR finance 50 représentations de "Lettres à Nur" jusqu'au 30 juin 2019.

Les représentations financées sur l'enveloppe nationale du FIPD doivent s'adresser aux publics situés dans la "zone grise" qui pourraient basculer dans la radicalisation, à savoir des jeunes, élèves ou jeunes déscolarisés, publics placés sous main de justice (PJJ ou SPIP), habitants des quartiers prioritaires de la ville etc. Nous ne financerons donc pas de représentation à l'attention des professionnels.

Ces représentations doivent être organisées en proximité des publics dans des espaces déjà investis par ces publics, notamment dans :

- les établissements scolaires,
- les maisons de quartiers,
- les centres sociaux,
- les établissements pénitentiaires,
- les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

La représentation doit s'inscrire dans un projet global et être soit le début soit l'aboutissement d'un travail avec les publics visés à partir notamment du livret pédagogique existant (ci-joint).

La représentation sera suivie d'un débat animé par Rachid Benzine ou une personne formée par ses soins.

Le CIPDR prend en charge les frais relatifs à la rémunération des comédiens et de l'expert qui va animer le débat, les frais de transport, d'hébergement et de repas.

Pour en bénéficier, il suffit d'adresser une demande à la préfecture. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.